

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

3^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1862

NOTICE

SUR

LA MONNAIE DE ZALTBOMMEL

ET SUR LES

COINS CONSERVÉS DANS LES ARCHIVES DE CETTE VILLE.

PLANCHE XVIII.

Il n'existait, jusqu'à présent, aucune description complète des coins des monnaies de Zaltbommel, qui sont conservés dans les archives de cette ville. Feu M. N. C. Kist, professeur à Leyde, avait, à la vérité, manifesté l'intention de rédiger une note à ce sujet; mais on ignore le sort de son manuscrit, qui, peut-être, n'a jamais été terminé.

Faire une monographie de la monnaie de Zaltbommel restera chose impossible, tant qu'on n'aura pas trouvé, en arrangeant les archives de la ville, qui sont encore, à ce qu'il paraît, dans un grand désordre, des documents qui donnent plus d'éclaircissements quant aux particularités du monnayage. Jusque-là il faudra se borner à la connaissance des quelques pièces dont l'existence est prouvée et des quelques données que l'histoire nous fournit. J'ai réuni dans ces lignes tout ce qu'on sait de la monnaie de Zaltbommel, et j'y ai ajouté la description de toutes les pièces

connus de la dernière période de son existence, pendant laquelle on y frappa des monnaies municipales.

Il semble que la ville de Bommel (*Bomela*, 850; *Villa Bomele*, 999, *Oppidum Bommele*, 1196, *Zautbomele*, 1527) à eu, avant le xi^e siècle, aussi bien que Tiel, une monnaie impériale. Dans une charte donnée par l'empereur Otton III, en 998, à l'évêché d'Utrecht, la monnaie de Bommel est mentionnée, ce qui, dans notre opinion, signifie ici *l'atelier de la monnaie*. Malheureusement, aucune pièce sortie de cet atelier, en ces siècles éloignés, ne nous est parvenue pour couper court à toute discussion sur la signification du mot « *moneta* » qu'on lit dans ce diplôme.

En 1013, Henri II céda de nouveau les profits de la monnaie de Bommel à l'évêque d'Utrecht. Aux temps suivants, on y trouvait un atelier qui forgeait, probablement pour Mathilde, duchesse de Gueldre, 1372-1379, sans doute pour Renaud III, duc de Gueldre, 1343-1371. M. Van der Chijs a figuré, pl. IV, n^o 8, de son ouvrage sur les monnaies de ce duché, une pièce de ce dernier prince, avec la légende MONETA ZAUTBOMELENSIS. Maximilien y fit travailler beaucoup. On peut voir, dans la *Revue de la numismatique belge*, 1849, p. 183, que l'atelier avait fonctionné, du 5 janvier 1482 jusqu'au 25 février 1484. Il est assez vraisemblable que le *schuitken* de Gueldre, avec le millésime 1488, figuré pl. XV, n^o 5, de cette Revue, année 1861, y a été frappé, et qu'ainsi, la lettre B qu'on voit sur cette pièce, indique Bommel. Il existe quelques petites monnaies, frappées à Zaltbommel pendant le règne de Maximilien. (Voir VAN DER CHIJS, de *Munten der graven en*

hertogen van Gelderland, pl. XIII, n° 16, et de *Munten der heeren en steden van Gelderland*, pl. VII, n° 1 à 3.) Selon toute vraisemblance, elles ont été frappées en vertu de quelque privilège accordé à l'église de Bommel.

D'autres monnaies, de 1488, nommées *bommelaers* (voir VAN DER CHIJN, pl. XIV, n° 1 et 2), ont eu un cours bien général, malgré leur mauvais aloi. En 1491, on trouve mentionné : *Franeker nyewe stuvers gelyck oft Bommelaers waren, die soe goet niet en syn.* (Nouveaux sous de Franeker, qui ont l'apparence de Bommelaers, lesquels ne sont pas de bon poids ou aloi.

Rien n'indique que la monnaie de Bommel ait travaillé depuis, jusque dans le troisième quart du xvi^e siècle, quand on a de nouveau ouvert l'atelier pour satisfaire au grand besoin de numéraire qui se faisait sentir dans la ville. Sans trop craindre de se fonder sur des « *peut-être*, » on fixerait cette nouvelle période en 1572 ou peu après, lorsque la ville prit le parti du prince d'Orange qui alors s'intitulait : Stadhouder de Hollande, de Zélande et de Bommel. La Gueldre tenait encore pour les Espagnols. La légende qu'on lit sur quelques monnaies de Bommel de cette période : *duræ necessitatis opus*, a fait dire à Van Loon (*Nederlandsche historiepenningen*, t. I, p. 529) que ces pièces avaient été frappées lorsque la ville était assiégée en 1599. Mais une pièce de 1579, qui se trouve dans le riche cabinet de M. de Roye de Wichem, à Nimègue, nous montre la même légende; et comme en 1579 et 1580 on y frappa des écus (voir FEITH, *het Muntregt der Ommelanden*, p. 48), ces écus ont, sans doute, été fabriqués aux mêmes types et à la même légende que ceux figurés par

Van Loon. La *nécessité* avait été occasionnée dans un temps si fertile en troubles, non par un siège quelconque, mais par le manque de numéraire.

Plusieurs de ces coins ont été conservés, comme je viens de le dire, dans les archives de la ville, et c'est grâce à l'obligeance de M. Byleveld, bourgmestre de Bommel, que j'ai pu obtenir une série complète d'empreintes, exécutées avec grand soin par ses ordres. Je profite de cette occasion pour lui témoigner ici ma reconnaissance, ainsi qu'à tous ceux qui ont bien voulu m'aider à compléter la description suivante, qui, je n'en doute pas, aura ses lacunes. Je me féliciterai si cette notice attire l'attention des numismates sur les monnaies de cette ville et amène la découverte d'autres pièces échappées à mes recherches.

Ces coins sont au nombre de vingt-deux, dont deux sont des matrices de sceaux de forme ronde, apparemment du xiv^e siècle ; la première a pour légende :

✠ S' ✘ Burgeriō ✘ opidi ✘ de ✘ Zautboemel ✘
ad ✘ causas ✘.

La seconde, plus grande, porte :

(Croix dite de Gueldre) Sigillum ✘ Burgensium
✘ † ✘ opidi ✘ Zautboemelensis.

Ces légendes sont en caractères gothiques.

Les armes de Zaltbommel, qui y sont représentées dans une épicycloïde dont les ornements diffèrent, sont trois roses ou fleurs de néflier ; la première chargée d'un franc-quartier avec lion couronné à double queue (fourchue).

Un troisième coin semble avoir été destiné à marquer

d'une empreinte, qu'on ne peut plus déterminer, des marchandises ou bien quelque autre chose.

DESCRIPTION DES MONNAIES.

1. Noble à la rose.

Av. × NO-BIL-IS ○ CIVITATIS ○ BOEMAE ○
VITL·TNGLI·E ×. Personnage debout, dans un navire,
tenant de la main droite l'épée haute, et, de la gauche, l'écus-
son écartelé de Bommel, ayant, aux premier et quatrième
quartiers, le lion, et aux deuxième et troisième, deux roses
ou fleurs de néflier en barre. Une bannière, avec l'ini-
tiale B, se voit sur la proue, tandis qu'une grande rose
est figurée contre le bord.

Rev. ∴ IHS ○ AVT · TRANSIENS ○ PÉR · ME-
DIVM ○ ILLORVM ○ IBT · Type ordinaire.

Or.

D'après une empreinte du coin.

Voy. planche XVIII, n° 4.

2. Écu, sans date.

Av. MONE · NO - VA · FACTA · BO - EME · S · TRI.
Deux lions tenant une épée accompagnée de deux fleurs de
néflier (armes de la ville), et supportant à une corde un
écusson aux trois fleurs de néflier, la première chargé d'un
franc-quartier au lion.

Rev. (Grenade) DVRAE × NECESSITATIS × OPVS.
Ville fortifiée, ayant une grande tour et deux petites tours
couvertes. Dans la porte ouverte, on voit un canon.

Figuré par VERKADE, pl. XXXVI, n° 4; mentionné par
MADAI, n° 2161.

Argent.

D'après un exemplaire dans les ar-
chives de Zaltbommel.

2^{bis}. Variété, comme la précédente.

Av. MONETA . - NO . FACTA . BO-EME . S . TRI.
Mentionnée, catalogue Keer, n° 510, par M. Meyer.

Argent.

M. le comte O. de Limbourg-Stirum, à Nimègue, m'a fait connaître :

2^{ter}. Une autre variété avec MONETA-NO . FACTA . BOE-ME . S . TRI, qui se trouve dans son cabinet. Cet exemplaire est contremarqué d'une rosette.

3. Écu, type du n° 2, mais sans indication de valeur.

Av. MONETA - NOVA FACTA - BOEME :

Argent.

Cabinet de M. Hesselink, à Groningue, communiqué par M. Hooft van Iddekinge.

Van Loon a figuré (t. I, p. 529, n° 1), un écu à ce type ayant pour légende : MONE . NOVA-FACTA . -B-O-EME.
(Comparer MADAI, n° 4768.)

4. Demi-écu, type de l'écu décrit, n° 2.

Av. MONETA × - NOVA × FACT - A × BOE - ME.

Les deux dernières lettres en monogramme.

Rev. (Grenade)× DVRAE× NECESSITATIS × OPVS×.

VERKADE, pl. XXXVI, n° 2.

Argent.

L'exemplaire de la collection Keer (catalogue, n° 515), avait les deux dernières lettres de la légende de l'avvers isolées.

4^{bis}. Variété.

Av. MONETA - NOVA × FACT - × BOEME. Mentionnée catalogue Munnicks Van Cleeff, n° 223.

Argent.

5. Quart d'écu, type comme au n° 2.

Av. MONET - NO . FACTA - BOEME.

Rev. (Grenade) DVRAE × NECESSITATIS × OPVS.

VERKADE, pl. XXXVI, n° 3.

Argent.

6. Monnaie au millésime, 1579.

Av. (Fleur) MONETA × NOVA × FACTA × BOEME.

Armes comme au n° 2; au-dessus : 1579.

Rev. DVRÆ - NECES - SITATI - S - . OPVS. Croix coupant la légende, et traversant une épicycloïde à quatre lobes dont les angles rentrants se terminent en trèfles. En cœur de la croix, une épée accompagnée de deux roses.

Billon blanc, gr. 2.30.

Voy. planche XVIII, n° 2. — Cabinet de M. de Roye de Wichem.

On trouve des monnaies correspondantes de Nimègue, de 1579, 1581, 1582 et 1583.

Dans les archives de Bommel, on conserve les coins suivants de cette pièce :

7. De l'avers du n° 6, mais sans millésime et aussi sans cercle perlé (binnenrand). Quelques exemplaires ont les lettres N et E de MONETA en monogramme.

Voir VAN LOON, t. I, p. 529, n° 2.

7^{bis}. Comme la précédente, mais la légende est : * MO-
NETA ∴ NOVA ∴ FACTA ∴ BOEM. .

8 a, b et c. Revers du n° 6, gravures différentes.

8 d. Comme les précédentes, seulement les lettres A et E (de *durae*) sont isolées.

8 e. Comme 8 d, avec l'épée renversée, ou bien la légende commençant en bas.

Verkade a composé le dessein d'une telle pièce pour le n° 2 de sa pl. XXXVII, d'après les coins, et semble avoir été incorrect.

9. De la monnaie suivante on ne connaît que l'avvers, ayant (trèfle) **MONE . NOVA . FACTA . BOEME**. Le champ écartelé aux premiers et quatrième de deux fleurs de néflier rangées en barre, aux deuxième et troisième d'un lion; en cœur, un écusson à l'épée, accompagnée des deux roses.

D'après une empreinte du coin.

Verkade a figuré cet avers, pl. XXXVII, n° 3, avec un revers d'un plus grand diamètre. Je ne connais pas un exemplaire en nature de notre n° 9.

On voit à l'hôtel de ville de Zaltbommel un exemplaire en argent (piedfort carré, pesant 45 grammes), de la monnaie suivante, dont c'est le seul spécimen connu :

10. *Av.* **IVDICIA QUASI × VECTES × VRBIVM ×**
Armes comme sur n° 2, surmontées d'un heaume avec lambrequins, ayant pour cimier un lion assis, tourné à droite, portant bannière.

Rev. (Grenade) **MONETA . NOVA . CIVITATIS . BOEME**. Ville fortifiée comme sur le n° 2; autre gravure.

On a gravé dans les quatre coins du revers : **DI-JANE-WARI - 1572**.

Je n'ose affirmer que cette gravure soit contemporaine.

Voy. planche XVIII, n° 3.

11. Madai décrit, n° 2162, l'écu suivant dont on n'a retrouvé aucun exemplaire :

Av. **MONETA NOVA FACTA BOEME S TRI**. Das

Wappen mit einem Helm, darauf ein Löwe stehet, der eine Fahne hält.

Rev. BRACHIVM MEVM CONFORTABIT EOS. Ein aus einer blitzenden feurigen Wolke hervorragender geharnischter rechter Arm, mit einem blossen Schwerte neben welchem zwey Rösgen zu sehen.

12. Écu de 1582.

Av. DER . STADT . S . BOEMEL . MVNT . 1582. Grand lion debout, tenant une épée élevée, courbée tant soit peu, et accompagnée de deux roses.

Rev. * NA × GEL × ORD × DAL × VEN × 50 × STU. Grand écu écartelé aux premier et quatrième du lion, aux deuxième et troisième de deux roses rangées en barre.

Argent.

D'après des empreintes des coins.

VERKADE, pl. XXXVI, n° 4.

Un exemplaire carré de la collection Voûte a passé dans le riche cabinet de M. Rynbende.

13. Écu, anno 1582.

Av. * NA . GEL . ORD . DAL . V . XXX . STU . 1582. Armes du numéro précédent, mais les roses du deuxième et troisième quartier rangées en bande.

Rev. JVDICIA . QUASI . VECTES . VRBIVM. Lion de l'avvers de n° 12. D'après les empreintes des coins.

Argent.

VERKADE, pl. XXXVII, n° 1.

14. Monnaie de cuivre; dute.

Av. Lion couronné, tenant l'épée élevée, accompagnée des deux roses; légende : CIVIVM . CONCORDIA : VRBIS . SA.

Rev. En trois lignes, dans une guirlande : SALT - BOM - EL.

VERKADE, pl. XXXVII, n° 4.

C'est la seule pièce commune de cette localité.

Il nous reste à décrire l'une des faces d'une monnaie énigmatique dont on trouve le coin à Bommel; c'en est peut-être le revers.

15. MVNVS . IMPERA . COMIT . A . TESTERBA . 1589.
Buste à droite, coiffé d'un bonnet de pelleteries, manteau ouvert sur la poitrine, où l'on voit sur un bandeau une croix dite *de Gueldre*. Il tient de la main droite une épée élevée; type de l'écu de la Frise. (VERKADE, pl. CXXI, n° 1.) Avant la légende, on voit un écusson au lion tenant l'épée accompagnée de deux roses (armes de la ville).

Voy. planche XVIII, n° 4.

On a sans doute voulu rappeler par cette légende qu'un des empereurs (d'Allemagne) avait permis au comte de Theysterbant de faire monnayer à Bommel.

Il est à regretter que l'autre côté de cette pièce, qui pique la curiosité de tous les amateurs de nos anciennes monnaies, soit resté inconnu.

En finissant cette notice, je réclame l'indulgence de tous ceux qui ont bien voulu la parcourir, pour la manière monotone dont j'ai dû la rédiger. Quand le temps ou bien quelque heureuse trouvaille aura fourni de nouvelles matières pour une monographie de la monnaie de Zaltbommel, j'espère qu'une plume plus exercée que la mienne reprendra ce travail en sous-œuvre.

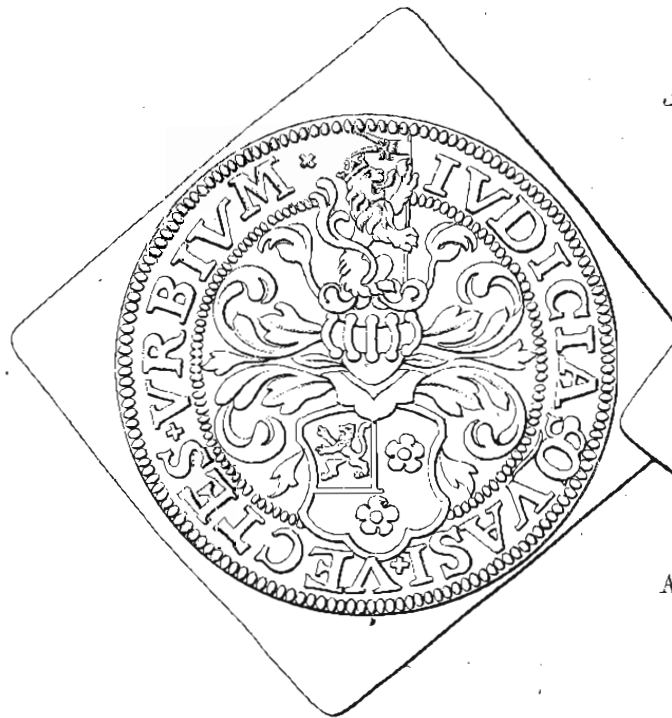
W. J. DE VOOGT.



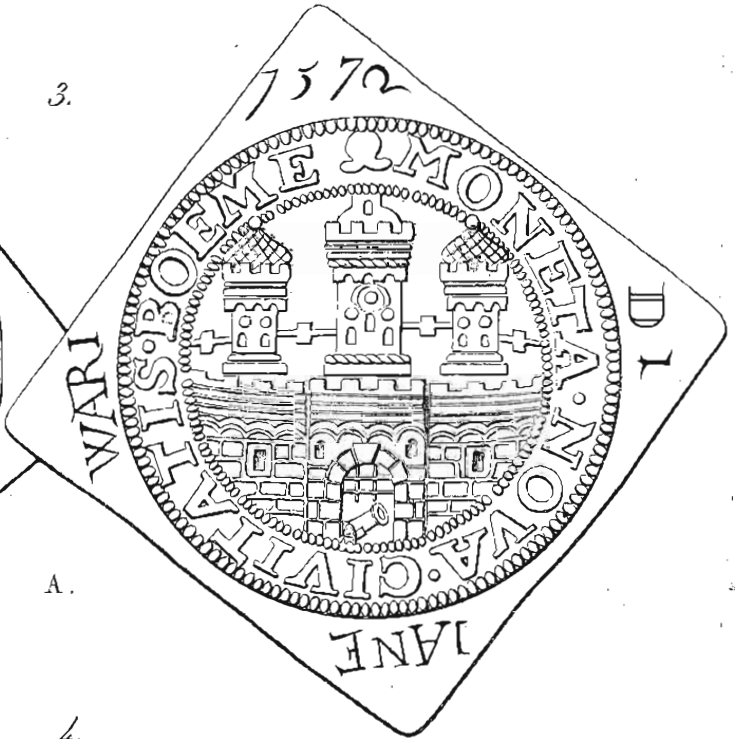
1.



OR.



3.



A.



2.

B.B.



4.



2.

H.R.